

**MEMBRES DU
CONSEIL EXÉCUTIF**

**Durée du mandat : 6 ans,
nombre de personnes à élire : 6 laïcs, 2 presbytres ou diacres, 2 évêques**

Description de poste : Les membres mettent en œuvre le programme et les politiques adoptés par la Convention générale et sont responsables de la coordination, de l'élaboration et de la mise en œuvre du ministère et de la mission de l'Église. Le Conseil exécutif a pour obligation de gérer le budget de l'Église, de soumettre à la Convention générale un budget pour les trois années à venir et de préparer pour l'Église des rapports annuels de recettes et de dépenses ainsi qu'une déclaration de tous les fonds d'affection spéciaux et des biens. Ils siègent également au Conseil d'administration de la Domestic and Foreign Missionary Society (La Société missionnaire locale et étrangère). Le Conseil effectue ses travaux au sein de cinq comités permanents : Local Ministry and Mission (Le Ministère local et la mission), Advocacy and Networking for Mission (L'Action civique et la mise en réseau pour la mission), World Mission (la Mission mondiale), Finances for Mission (Finances pour la mission), ainsi que Governance and Administration for Mission (la Gouvernance et l'administration pour la mission).

Qualités et compétences que doit posséder le candidat : Outre leur présence et participation aux réunions du Conseil exécutif, les membres sont souvent nommés à des groupes de travail spéciaux qui fonctionnent entre les réunions du Conseil. Tous les candidats doivent s'engager à ce ministère et avoir le temps de participer pleinement. Il est nécessaire pour les membres du Conseil d'avoir un profond engagement envers la mission de Dieu dans l'Église et le monde, une foi solide, une ouverture à de nouvelles idées, de la souplesse, la capacité de communiquer dans de petits et grands groupes, la capacité d'engager avec le personnel d'Episcopal Church Center (du Centre de l'Église épiscopale) et une vaste perspective de l'Église au niveau local et mondial. Des compétences spécifiques et des dons sont souhaités dans les domaines suivants : compréhension du fonctionnement de la Communion anglicane et de l'Église épiscopale, des finances et la gestion budgétaire, le développement organisationnel, des compétences éprouvées en matière de défense de causes, de bonnes aptitudes à la communication, ainsi que la planification et la mise en œuvre de missions. Il est utile d'avoir connaissance de la technologie et de la conférence téléphonique comme Adobe Connect. Il est essentiel que les candidats aient des connaissances en informatique et accès à Internet.

Faites part de vos compétences et dons particuliers sur le formulaire de candidature.

Responsabilités du poste :

Nombre de réunions par an :	trois (février, juin et octobre) <i>habituellement</i> : deux réunions de 3 jours une réunion de 4 jours une réunion par an se passe pendant une fin de semaine
Lieu habituel des réunions :	variable
Durée habituelle des réunions :	3 ou 4 jours (compte non tenu des jours de voyage); les membres du Conseil devraient rester à la fin de la réunion

Préparation pour les réunions: Les membres du Conseil devraient avoir lu avant la réunion les documents qu'ils reçoivent et être préparés à prendre des décisions basées sur l'information dans les rapports

Les membres font-ils partie de comités ? Oui, au sein du Conseil et parfois dans d'autres CCAB

Les frais de réunion sont-ils payés ? Oui (avec une indemnité journalière maximum)

Est-il possible d'avoir une avance sur frais de voyage ? oui

Prévisions de participation : Toutes les réunions, en arrivant à l'heure et en restant jusqu'à la fin

Renseignements complémentaires : Des comités permanents et des groupes de travail du Conseil peuvent se réunir dans l'intérim entre les réunions périodiques du Conseil pendant 2 ou 3 jours, compte non tenu des jours de voyage. Renseignements complémentaires : Canon I 1.4. Des membres peuvent être nommés comme liaison auprès de CCAB.